RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

France Travail

Jeudi 26 novembre 2026

Communiqué de presse

Direction générale de France Travail

Premier soutien des créateurs d'entreprise, France Travail organise la 9ème Semaine de la création et de la reprise d'entreprise avec plus de 2 000 événements partout en France

France Travail est le premier « business angel » de France. 50 % des créateurs d'entreprise sont inscrits à France Travail au moment de la création.
France Travail et le Réseau pour l'emploi avec l'ensemble de leurs partenaires organisent, du 30 novembre au 4 décembre 2026, la 9ème Semaine de la création et de la reprise d'entreprise.
Ils se mobilisent ainsi pour expliquer les dispositifs d'aides à la création ou à la reprise d'entreprise avec de nouveaux services comme CréaScope, sécuriser les parcours des créateurs d'entreprise afin de faire émerger des idées et lancer des projets d'entreprise.

L'entrepreneuriat est un moteur essentiel de notre économie, avec des formes d'activité qui se diversifient et une aspiration croissante. Selon l'INSEE, le nombre total d'entreprises créées de novembre 2025 à octobre 2026 augmente fortement par rapport à la même période un an auparavant : + 139 800, soit + 12,1 %. Les immatriculations de micro-entrepreneurs augmentent fortement (+15,2 %), tout comme les créations d'entreprise individuelles classiques (+9,3 %), alors que les créations de société progressent dans une moindre mesure (+5,4 %).

Cependant, entreprendre peut exposer à l'incertitude, aux risques financiers, aux fragilités administratives ou à l'isolement. Dans ce cadre, France Travail est un partenaire dont l'accompagnement éclaire, oriente et protège ; un soutien pour ne pas laisser le créateur seul face à cette incertitude.

France Travail : premier soutien des créateurs d'entreprise

France Travail est le "Premier Business Angel" de France. En effet, plus d'1 million de personnes inscrites à France Travail ont un projet de création d'entreprise identifié. De plus, en 2025, plus de 320 000 entreprises ont été créés grâce à France Travail soit plus de 27 % de l'ensemble des nouvelles entreprises crées.

Cela se traduit par un accompagnement de bout en bout de nos publics concernés par cette dynamique entrepreneuriale.
Un accompagnement personnalisé et coordonné avec une "galaxie" d'acteurs territoriaux, pour transformer une idée en une trajectoire économique durable.

France Travail a un rôle de connecteur important pour lier chaque porteur de projet à la "galaxie" des acteurs spécialisés de son territoire (CCI, CMA, opérateurs financés par les Conseils Régionaux, etc.) pour qu'il soit guidé par la bonne structure au bon moment. Une mission qui nécessite la personnalisation des parcours des chercheurs d'emploi, associée à une synergie forte avec les acteurs nationaux et territoriaux.

Notre mission est de faire de l'entrepreneuriat, partout en France, une voie d'accès durable à l'autonomie financière, comme un levier de retour à l'emploi salarié.
France Travail aborde l'entrepreneuriat comme une voie d'émancipation pour tous ; et si le chemin change, nous sommes là pour soutenir le rebond.

À l'occasion de ReStart 2026, le groupe M6, l'émission « Qui veut être mon associé ? » (QVEMA) et France Travail s'associent pour une journée placée sous le signe de l'entrepreneuriat, le 1er décembre.
Au programme : 25 porteurs de projet inscrits à France Travail bénéficieront d'une matinée de coaching dédiée au pitch et à la prise de parole, animée par l'expert Sébastien Borgnat et cinq conseillers France Travail. Ils passeront ensuite à l'épreuve du pitch : 1 min 30 pour convaincre un jury composé de Jean-Michel Karam, investisseur de l'émission QVEMA, Thibaut Guilluy, directeur général de France Travail, Aminata Sylla, fondatrice de Chefitup (plateforme de batchcooking) et Carine Rouillard, directrice générale adjointe en charge de l'administration, des finances et de la gestion au sein de France Travail. À l'issue de cette sélection, les dix lauréats accéderont au bootcamp Amplify, un programme de 12 semaines dédié à l'accompagnement et au développement de leur projet entrepreneurial, en lien avec l'émission « Qui veut être mon associé ? ».

Un accompagnement adapté de bout en bout : sécuriser chaque étape, de l'émergence du projet jusqu'à la première embauche

Les chercheurs d'emploi sont de plus en plus nombreux à être concernés par l'entrepreneuriat. **En 2026, nous avons dépassé le cap du million de chercheurs d'emploi**

entrepreneurs (porteurs de projet comme créateurs immatriculés), soit près de 15 % des inscrits concernés.

Le sujet de l'accompagnement de ce public est donc central : **agir pour que chacun puisse transformer une idée en activité, une activité en revenu, un revenu en trajectoire durable.**

A chaque étape de leur parcours de création ou de reprise d'entreprise, les chercheurs d'emploi peuvent bénéficier de services adaptés avec l'appui des conseillers et de nos partenaires.

➢ **Étape 1 - L'émergence : passer de l'idée au projet.**

Nous aidons à transformer l'envie en un projet viable en questionnant la motivation et la faisabilité, quelque-soit les secteurs et profils.

- **L'atelier "M'imaginer créateur d'entreprise" :** pour explorer son intérêt.
  En 2025 : plus de 40 000 chercheurs d'emploi inscrits à cet atelier, soit une augmentation de plus de 30 % sur les deux dernières années ;

- **Activ'Créa :** un accompagnement renforcé de 2 mois pour évaluer la compatibilité entre le profil (compétences, aptitudes, expériences) et le projet entrepreneurial.
  En 2025 : plus de 106 000 chercheurs d'emploi inscrits à ce service ;

- **La posture de conseil :** nous ne disons pas ce qui convient le mieux, nous guidons le chercheur d'emploi pour qu'il trouve sa propre réponse en l'aidant à se poser les bonnes questions (valeur ajoutée, compétences techniques, soft skills, situation personnelle, ...).

➢ **Étape 2 - L'élaboration : passer du projet à un plan d'action concret.**

Un accompagnement jusqu'à la sécurisation de l'immatriculation quelque-soit la forme entrepreneuriale : création, reprise, franchise.

A partir de cette étape, France Travail s'assure que chaque inscrit entrepreneur soit pris en main par une structure spécialisée et notamment celles financées par les Conseils Régionaux : une orientation vers le bon spécialiste du territoire de l'usager, au bon moment.

- **L'atelier "Structurer mon projet" :** pour définir un plan d'action concret.
  En 2025 : plus de 38 000 chercheurs d'emploi inscrits à cet atelier, soit une augmentation de 25 % sur les deux dernières années ;

- **L'accompagnement numérique et l'intelligence artificielle :** l'IA transforme l'entrepreneuriat et nous aidons les créateurs à intégrer ces outils aux diverses étapes de leur parcours (étude de marché, production de contenus, ...) tout en construisant une offre différenciante :

    - Un partenariat avec Google pour déployer les Google Ateliers Numériques, qui proposent des ressources et formations pour développer sa visibilité en ligne et intégrer l'IA dans son quotidien professionnel ;

    - Des ateliers avec Les Foliweb (acteur français de l'accompagnement numérique) pour permettre aux entrepreneurs de définir leurs priorités numériques, choisir leurs leviers de visibilité et engager des premières actions concrètes.

➢ **Étape 3 - Le démarrage : lancer son activité et en obtenir un revenu.**

Soutenir l'atteinte d'une activité viable, capable de procurer un revenu durable et de construire une autonomie financière.

Assurer la transition financière :

- Depuis le 1er avril 2025, les personnes qui cumulent l'allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE) avec une activité non salariée voient leurs versements d'ARE limités à 60 % du reliquat de droits existant au début du cumul.

  Une fois immatriculé, l'entrepreneur peut bénéficier de 60 % de ses allocations restantes de deux manières :

  1. Par versements mensuels, calculés selon les rémunérations déclarées au titre de son activité non salariée.

  2. Via l'ARCE (Aide à la reprise et à la création d'entreprise) et recevoir 60 % du montant de leurs allocations-chômage sous forme de capital versé en deux fois.

  Les 40 % restants permettent de rebondir en cas de cessation d'activité.

- Le complément d'activité : **l'atelier collectif "Un nouvel essor à votre entreprise grâce au complément d'activité salarié",** proposé dans les agences France Travail, aide les créateurs, avec une activité insuffisamment rémunératrice, à stabiliser leurs revenus en cumulant activité et salariat. Au moins le temps que leur activité décolle.

Penser pérennité de l'activité :

- **Nouveau service CréaScope, généralisé en octobre 2026 :** un diagnostic complet d'une demi-journée avec un expert pour analyser tant la situation de l'entrepreneur que le marché, l'offre et les perspectives. Il permet de sortir de l'errance (attente trop longue avant immatriculation ou manque de revenus après lancement) et débouche sur une feuille de route à 6 mois adaptée à la recommandation de l'expert :

    - Poursuivre son projet, possiblement l'ajuster et être orienté vers le partenaire spécialisé le mieux adapté.
    - Retourner à l'emploi salarié, en valorisant l'expérience acquise durant son parcours entrepreneurial.
    - Opter pour un complément d'activité par l'emploi salarié partiel, pour donner plus de temps à son activité pour décoller, voire pour soutenir un éventuel nécessaire deuil de son activité

  Les conseillers France Travail assurent le suivi de la feuille de route et adaptent la suite du parcours des usagers selon.

- **Le relais France Travail Pro : nous accompagnons le passage au statut d'employeur au moment pivot de la première embauche.** Un atelier collectif en agence France Travail, dédié à ce moment charnière de la première embauche, sera expérimenté début 2027.

La prise en compte des voies spécifiques comme la reprise d'entreprise

Alors que 500 000 entreprises pourraient être cédées dans les dix prochaines années, la reprise constitue un enjeu majeur pour préserver l'emploi, les savoir-faire et la vitalité des territoires.

Plus de 50 000 chercheurs d'emploi sont intéressés par une reprise d'entreprise et nous les accompagnons pour transformer ce potentiel en projets concrets.

Nos dispositifs pour l'entrepreneuriat sont également disponibles dans des versions adaptées à la reprise d'entreprise et France Travail Pro est présent pour les recrutements et autres premiers défis de ressources humaines.

Par ailleurs, France Travail œuvre à des dispositifs plus spécifiques encore à la reprise d'entreprise :

- En expérimentation début 2027 : un atelier collectif en agence France Travail intitulé « *S'imaginer repreneur* » pour sensibiliser à cette possibilité et repérer d'éventuels candidats à la reprise ;

- **France Travail est partie prenante de la dynamique de la Mission Reprise et du plan national « Objectif Reprises » lancé par l'Etat** pour faire connaître cette voie de l'entrepreneuriat et la rendre plus accessible.

Au cours de cette semaine nationale, plus de 2 000 événements et animations seront proposés par les agences France Travail et les partenaires, en physique ou en digital, sur l'ensemble du territoire : web conférences sur différents thèmes (couverture sociale, financement, élaboration du projet, portage salarial, e-commerce, entreprendre au féminin, créer quand on est jeune ou en situation de handicap…), ateliers au sein des agences (« M'imaginer créateur d'entreprise », « Structurer mon projet de création d'entreprise »…), créa-dating, forums locaux, etc.

Quelques exemples d'événements :

- **Le 30 novembre de 13h30 à 16h30 en Normandie à l'agence France Travail de Mondeville, « Paroles d'entrepreneurs : rencontre avec des femmes inspirantes ! »** met à l'honneur quatre créatrices d'entreprise qui partageront leurs expériences, leurs accompagnements dans le cadre du programme d'entrepreneuriat social d'HEC et les clés de leur réussite dans cette reconversion professionnelle. Cette rencontre vise à inspirer et encourager les personnes en recherche d'emploi ayant un projet de création d'entreprise. Des acteurs locaux de l'accompagnement entrepreneurial seront également présents pour conseiller, orienter et répondre aux questions des participants. CREACOOP 14, CitésLab (BPI France), Femmes de Territoire participeront à cette rencontre.

- **Le 1er décembre de 13h30 à 16h30 en Auvergne-Rhône-Alpes à Tournon-sur-Rhône (Ardèche), l'agence France Travail organise un forum avec une vingtaine de structures de la création et de la reprise d'entreprise.** Les futurs créateurs d'entreprise pourront y rencontrer les bons interlocuteurs, à chaque étape de leur projet : idée, construction, démarrage, développement. Une table ronde, « Les idées reçues à l'épreuve des experts », est aussi au programme.

- **Le 2 décembre de 9h à 12h dans les Hauts de France à la Pépinière CCI d'Amiens,** L'agence France Travail Amiens Sud invite les créateurs d'entreprise à tester le nouveau jeu pédagogique animé par la Banque De France pour apprendre les fondamentaux de la gestion financière d'entreprise.

- **Le 2 décembre en Provence-Alpes-Côte d'Azur à l'agence France Travail de Carpentras, journée sur « L'intelligence artificielle au service des entrepreneurs ».**
  De 9h à 12h : **Atelier : « Cibler ses futurs clients grâce à l'IA ».** Au travers d'exemples concrets et de démonstrations, cet atelier permettra aux créateurs d'entreprise de découvrir l'assistant IA marketing du RILE. Un outil spécialement conçu pour les accompagner pour identifier et cibler différents profils de clients.
  De 14h à 16h : **Table Ronde : « L'IA au service de la gestion de votre entreprise ».**
  Une table ronde proposant des témoignages et échanges avec des professionnels pour permettre aux entrepreneurs d'explorer les différentes utilisations de l'IA, notamment la manière de simplifier les tâches administratives, faciliter la gestion de son activité, gagner du temps au quotidien ou encore développer son entreprise.

- **Le 3 décembre de 9h à 11h en Bretagne à Quimperlé : réalité d'un entrepreneur, immersion.** Un parcours ludique et immersif permettra aux participants de se mettre dans la peau d'un entrepreneur et de découvrir les réalités de la gestion d'entreprise. À travers des mises en situation et des choix stratégiques, ils pourront s'initier aux fondamentaux de l'analyse financière et mieux comprendre les enjeux du pilotage et du développement d'une activité.

À propos de France Travail

France Travail est l'opérateur public de référence du marché de l'emploi. Dans le cadre de sa mission de service public, l'établissement s'engage à garantir l'indemnisation et l'accompagnement de toutes les personnes à la recherche d'emploi et à répondre aux besoins de recrutement de toutes les entreprises. Pour ce faire, France Travail s'appuie sur un réseau de près de 900 agences de proximité, sur 55 000 collaborateurs et sur la coopération avec tous les autres acteurs de l'emploi, de l'insertion et de la formation, réunis dans le Réseau pour l'emploi.